

BADGE ORDURES MÉNAGÈRES

MODE D'EMPLOI

• TARIFICATION ÉCO-RESPONSABLE •



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

Je jette moins,
je pense à demain !

1



Je présente mon badge
pour m'identifier et
déverrouiller le tambour.

2



Je dépose mon sac dans
le tambour.

3

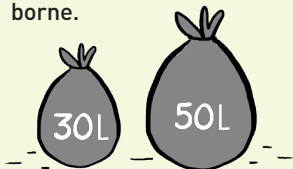


Je ferme le tambour pour
valider l'enregistrement de
mon dépôt. A la fermeture
du tambour, mon dépôt est
comptabilisé.

Je fais attention à bien fermer le tambour, cela empêche également un autre usager de déposer ses ordures ménagères sous mon identifiant personnel.



J'adapte la taille de mon
sac (bien fermé) à la
capacité indiquée sur la
borne.



Ma borne de collecte habituelle est pleine ?



Je me réfère à la carte
interactive afin de
déposer mes ordures
ménagères dans une
autre borne à
proximité.



Retrouvez toutes les informations sur
la tarification éco-responsable sur
www.versaillesgrandparc.fr



JE CONTACTE VERSAILLES GRAND PARC AU 01 39 66 30 00 SI :



Je déménage



Je perds mon badge
ou s'il ne fonctionne plus



Ma borne de collecte
fonctionne mal

QUELQUES BONNES PRATIQUES POUR MIEUX MAÎTRISER MA FACTURE

Je réduis mes déchets et je trie (verre, emballages, papier, vêtements...) et je maîtrise ma tarification éco-responsable !

À LA MAISON

- J'adopte les bons gestes et je fais participer mon foyer (tri systématique des emballages, compostage, dons d'objets en recyclerie, cuisine antigaspi...) !
- J'adapte la taille de mes sacs poubelle à la contenance de ma borne habituelle (cette information est disponible sur la borne).

À LA BORNE DE COLLECTE DÉCHETS

- Je ne laisse pas mon sac à côté de la borne ! Considéré comme un dépôt sauvage, c'est passible d'une amende.
- Si la borne est pleine, je peux déposer mes déchets dans une autre borne.



La tarification
éco-responsable
ne concerne que les
ordures ménagères.



ADOPTER L'APPLI T.R.I. VGP !

L'application dédiée au
Tri, au Recyclage et à l'Information
sur la Gestion de vos déchets !



VersaillesGrandParc.fr

